

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) No. 1907/2006
(modifié par le règlement (UE) 2020/878)

SteinfelsEasy MIC alkalisch

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	Combat Milch-Rahm alkalisch
Code du produit	11251.0003.006
L'identifiant unique de formulation (UFI)	W8J0-WOH2-N00T-SXEQ

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange	Produit de nettoyage
---	----------------------

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société/entreprise	Steinfels Swiss Division der Coop Genossenschaft St. Gallerstrasse 180 CH-8404 Winterthur Tel : 052 234 44 00 Fax : 052 234 44 01 info@steinfels-swiss.ch
--	---

1.4. Numéro d'appel d'urgence	145 (Tox Info Suisse)
--------------------------------------	-----------------------

Date de révision	21.04.2023
-------------------------	------------

Version	4 (Version précédente: 3)
----------------	---------------------------

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2, H319
Corrosion/irritation cutanée, Catégorie 2, H315

Information complémentaire

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H315: Provoque une irritation cutanée.
H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

P280: Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.
P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P332+P313: En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P362+P364: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P501: Eliminer le contenu dans une installation d'élimination des déchets spéciaux agréée.

Informations supplémentaires

Aucun(e).

Identificateur de produit

Non demandé.

2.3. Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Formulation.

Composants	% en poids	Classification CLP	Identificateur de produit
sodium hypochlorite, solution	1% - 2.5%	Skin Corr. 1B H314, Eye Dam. 1 H318, Aquatic Acute 1 H400, Aquatic Chronic 1 H410, EUH031 [EUH031: C ≥ 5 %] , Facteur M Aigu=10	No.-CAS: 7681-52-9 No.-CE: 231-668-3 No.-Index: 017-011-00-1
Hydroxyde de potassium; potasse caustique	1% - 2.5%	Acute Tox. 4 H302, Skin Corr. 1A H314 [Skin Corr. 1A H314: C ≥ 5 % ; Skin Corr. 1B H314: 2 % ≤ C < 5 % ; Skin Irrit. 2 H315: 0,5 % ≤ C < 2 % ; Eye Irrit. 2 H319: 0,5 % ≤ C < 2 %]	No.-CAS: 1310-58-3 No.-CE: 215-181-3 No.-Index: 019-002-00-8

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Impuretés dangereuses Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Amener la victime à l'air libre. En cas d'inhalation d'aérosol/de brouillard, consulter un médecin si nécessaire.
Contact avec la peau	Laver immédiatement et abondamment à l'eau. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Un traitement médical immédiat est nécessaire car les effets corrosifs cutanés non traités donnent des blessures qui guérissent lentement et difficilement.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Si on peut enlever facilement les verres de contact portés, le faire. Consulter un ophtalmologiste.
Ingestion	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne PAS faire vomir. En cas de malaises ou d'irritation de la peau, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés Le secouriste doit se protéger. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction N'importe lequel.

Moyens d'extinction inappropriés Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Ce produit n'est pas inflammable. En cas d'incendie, la fumée peut contenir le produit original en plus de composés non identifiés, toxiques et/ou irritants. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement spéciaux pour la protection des intervenants Procédure standard pour feux d'origine chimique. En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Porter des vêtements de protection intégrale contre les agents chimiques.

Méthodes particulières d'intervention Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. En cas d'incendie, refroidir les citernes par arrosage.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Balayer pour éviter les risques de glissade. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

Pour les secouristes A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement Éviter la pénétration dans le sous-sol. Ne pas contaminer l'eau. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage Imbiber d'un matériau absorbant inerte et évacuer comme un déchet spécial. Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Éviter l'ingestion, l'exposition des yeux et de la peau ainsi que l'inhalation de toute vapeur générée. Porter un équipement de protection individuel. Ne jamais mélanger les concentrés directement. Établir un plan d'action de premier secours avant d'utiliser ce produit. Éviter la formation d'aérosols. Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales. Ne pas jeter les résidus dans l'égout.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Éviter une exposition directe au soleil. Conserver le récipient bien fermé. Ne pas entreposer près des acides. Ne pas stocker en présence de produits alimentaires. Ne pas congeler.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limite(s) d'exposition

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Hydroxyde de potassium; potasse caustique (CAS 1310-58-3)

Switzerland - Occupational Exposure Limits - TWAs - (MAKs)
Austria - Occupational Exposure Limits - TWAs - (MAK-TMWs)

2 mg/m³ TWA [MAK] (inhalable dust)
2 mg/m³ TWA [TMW] (inhalable fraction)

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

Protection individuelle

Protection respiratoire

Appareil respiratoire seulement en cas de formation d'aérosol ou de brouillard.

Protection des mains

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications du Règlement (CE) No. 2016/425 et au standard EN 374 qui en dérive. Contact total (Définition Contact au maximum: 480 minutes)
Matériel: caoutchouc butyle
épaisseur minimum: 0.47mm +/-0.05mm
Temps de pénétration: 480 minutes
Matériel testé: Butoject 897+ Contact par éclaboussures (Définition Contact au maximum: 30 Minutes)
Matériel: caoutchouc nitrile
épaisseur minimum: 0.2mm
Matériel testé: Dermatril (R) P 743 Le choix d'un gant approprié ne

	dépend pas seulement de sa matière mais aussi d'autres propriétés et il est différent d'un fournisseur à l'autre.
<i>Protection des yeux</i>	Lunettes de sécurité avec protections latérales.
<i>Protection de la peau et du corps</i>	Protéger contre les éclaboussures en versant: Tablier en caoutchouc ou en plastic. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
<i>Risques thermiques</i>	Pas de précautions spéciales.
Contrôle d'exposition de l'environnement	Pas de précautions spéciales.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide.
Couleur	Pas d'information disponible.
Odeur	Caractéristique.
Point de fusion/ point de congélation:	Non déterminé.
Point d'ébullition ou point initial / intervalle d'ébullition:	Non déterminé.
Inflammabilité:	Non déterminé.
Limites inférieure et supérieure d'explosion:	Non déterminé.
Point d'éclair:	Non déterminé.
Température d'auto-inflammation:	Non déterminé.
Température de décomposition:	Non déterminé.
pH:	11.5
Viscosité cinématique:	Non déterminé.
Solubilité:	Non déterminé.
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log):	Non déterminé.
Pression de vapeur:	Non déterminé.
Densité et/ou densité relative:	1.285
Densité de vapeur relative:	Non déterminé.
Caractéristiques des particules:	Non applicable.

9.2. Autres informations

9.2.1 Informations concernant les classes de danger physique	Pas d'information disponible.
9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité	Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité	Pas d'information disponible.
-------------------------	-------------------------------

10.2. Stabilité chimique	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Des gaz toxiques peuvent être libérés en cas de contact avec: Acide
10.4. Conditions à éviter	Réaction exothermique avec des acides forts.
10.5. Matières incompatibles	Incompatible avec des acides. Incompatible avec des agents oxydants.
10.6. Produits de décomposition dangereux	La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë	sodium hypochlorite, solution (CAS 7681-52-9) Dermal LD50 Rabbit > 20000 mg/kg (ECHA_API) Inhalation LC50 Rat > 10.5 mg/L 1 h(ECHA_API) Oral LD50 Rat = 8.91 g/kg (NLM_HSDB) Hydroxyde de potassium; potasse caustique (CAS 1310-58-3) Oral LD50 Rat = 284 mg/kg (JAPAN_GHS)
Corrosion/irritation cutanée	Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire/cutanée	Donnée non disponible.
Cancérogénicité	Donnée non disponible.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Donnée non disponible.
Toxicité pour la reproduction	Donnée non disponible.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Donnée non disponible.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Donnée non disponible.
Danger par aspiration	Donnée non disponible.
Expérience chez l'homme	Donnée non disponible.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien	Ce mélange ne contient pas de composants ayant des propriétés perturbant le système endocrinien dans des quantités égales ou supérieures à 0,1 % (selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement délégué (UE) 2018/605 de la Commission).
Autres données	Donnée non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité Donnée non disponible.

sodium hypochlorite, solution (CAS 7681-52-9)

Ecotoxicity - Freshwater Fish - Acute Toxicity Data	LC50 96 h Pimephales promelas 0.06 - 0.11 mg/L [flow-through] (EPA) LC50 96 h Pimephales promelas 4.5 - 7.6 mg/L [static] (EPA) LC50 96 h Lepomis macrochirus 0.4 - 0.8 mg/L [static] (EPA) LC50 96 h Lepomis macrochirus 0.28 - 1 mg/L [flow-through] (EPA) LC50 96 h Oncorhynchus mykiss 0.05 - 0.771 mg/L [flow-through] (EPA) LC50 96 h Oncorhynchus mykiss 0.03 - <0.19 mg/L [semi-static] (EPA) LC50 96 h Oncorhynchus mykiss 0.18 - 0.22 mg/L [static] (EPA)
Ecotoxicity - Water Flea - Acute Toxicity Data	EC50 48 h Daphnia magna 0.033 - 0.044 mg/L [Static] (EPA)

12.2. Persistance et dégradabilité Donnée non disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation Donnée non disponible.

12.4. Mobilité dans le sol Donnée non disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB Pas d'information disponible.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien Ne contient pas de produits chimiques ayant une activité endocrinienne.

12.7. Autres effets néfastes Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Résidus de produit / produit non utilisé	Éliminer comme des déchets spéciaux conformément aux réglementations locales et nationales.
---	---

Emballages contaminés

Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification Non applicable.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport Non applicable.

14.4. Groupe d'emballage Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement Non applicable.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Non applicable.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI Non applicable.

Règlement type des ONU

ADR/RID Non réglementé.

IMDG Non réglementé.

IATA Non réglementé.

Autres Informations Aucun(e).

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires Composants au sens de la Règlement (CE) 648/2004:
>=30%: de l'eau
>=15%; <30%: Phosphates
<5%: agents de blanchiment chlorés
Catégorie de risques pour l'eau WGK (D) = 1.

sodium hypochlorite, solution (CAS 7681-52-9)

Switzerland - Biocides - Annex II - Active Substances - Minimum Purity	<=18 w/w% Sunset Date: 12/31/2028 (active Chlorine released from Sodium hypochlorite liquid solution with an active Chlorine concentration) <=180 g/kg Sunset Date: 12/31/2028 (active Chlorine released from Sodium hypochlorite liquid solution with an active Chlorine concentration)
Switzerland - Biocides - Annex II - Active Substances - Product Type	Product Type: 1 (active Chlorine released from Sodium hypochlorite) Product Type: 2 (active Chlorine released from Sodium hypochlorite) Product Type: 3 (active Chlorine released from Sodium hypochlorite) Product Type: 4 (active Chlorine released from Sodium hypochlorite) Product Type: 5 (active Chlorine released from Sodium hypochlorite) 432 Product type 11, 12 (231-668-3)
EU - Biocides (1062/2014) - Annex II Part 1 - Supported Substances	Product type: 6
EU - Biocides (2007/565/EC) - Substances and Product-Types Not to Be Included in Annexes I, IA and IB to Directive 98/8/EC	
EU - Biocides (528/2012/EU) - Active Substances	2 - Disinfectants and algacides not intended for direct application to humans or animals (Commission Implementing Regulation 2017/1273/EU) 1 - Human hygiene (Commission Implementing Regulation 2017/1273/EU) 3 - Veterinary hygiene (Commission Implementing Regulation 2017/1273/EU) 4 - Food and feed area disinfectant (Commission Implementing Regulation 2017/1273/EU) 5 - Drinking water disinfectants (Commission Implementing Regulation 2017/1273/EU)
EU - Plant Protection Products (1107/2009/EC) - Active Substances	Only indoor uses as disinfectant may be authorised (w/w expressed as Chlorine 105 g/kg-126 g/kg (122 g/L-151 g/L) technical concentrate Expiration date is August 31, 2019, listed under part A) Member States shall pay particular attention to: (a) the risk to operator and workers, (b) the exposure of soil to sodium hypochlorite and its reaction products through spreading of treated compost on organic land shall be avoided. Conditions of use shall include, where appropriate, risk mitigation measures (w/w expressed as Chlorine 105 g/kg-126 g/kg (122 g/L-151 g/L) technical concentrate Expiration date is August 31, 2019, listed under part A)
EU - REACH (1907/2006) - Annex XVII - Restrictions on Certain Dangerous Substances	Use restricted. See item 75. (B)
EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Intermediates	Present ([231-668-3])
EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances	Present
Germany - Water Classification - Substances According to AwSV Classified By or Based on the VwVwS	Reg. no. 815, hazard class 2 - obviously hazardous to water (footnote 1)
Hydroxyde de potassium; potasse caustique (CAS 1310-58-3)	

EU - Cosmetics (1223/2009) - Annex III - Conditions of Use and Warnings	Keep out of reach of children. Avoid contact with eyes. (pH adjuster for depilatories) Contains alkali. Avoid contact with eyes. Can cause blindness. Keep out of reach of children. (nail cuticle solvent) For professional use only. Avoid contact with eyes. Can cause blindness. (hair straightener, professional use) Contains alkali. Avoid contact with eyes. Can cause blindness. Keep out of reach of children. (hair straightener, general use) Contains alkali. Avoid contact with eyes. Keep out of reach of children. Read directions for use carefully. (callosity softener, remover)
EU - Cosmetics (1223/2009) - Annex III - Field of Application and/or Use	Callosity softener, remover Nail cuticle solvent Hair straightener pH adjuster for depilatories Other uses as pH adjuster
EU - Cosmetics (1223/2009) - Annex III - Maximum Authorised Concentration	5 % MAC (nail cuticle solvent, as Sodium hydroxide) 4.5 % MAC (hair straighteners, professional use, as Sodium hydroxide) 2 % MAC (hair straighteners, general use, as Sodium hydroxide) 1.5 % MAC (callosity softener, remover)
EU - Cosmetics (1223/2009) - Annex III - Other Limitations and Requirements	<12.7 pH (pH adjuster for depilatories) <11 pH (other uses as pH adjuster)
EU - REACH (1907/2006) - Annex XVII - Restrictions on Certain Dangerous Substances	General use, professional use (hair straighteners) Use restricted. See item 75.
EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Intermediates	Present ([215-181-3])
EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances	Present
Germany - Water Classification - Substances According to AwSV Classified By or Based on the VwVwS	Reg. no. 345, hazard class 1 - slightly hazardous to water
15.2. Évaluation de la sécurité chimique	Non demandé.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Révision	Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 1,3.11,12.
Signification des abréviations et acronymes utilisés	Aucun(e).
Procédure de classification	Méthode de calcul.
Libellés des phrases mentionnées aux sections 2 et 3	EUH031: Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique. H302: Nocif en cas d'ingestion. H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H315: Provoque une irritation cutanée. H318: Provoque des lésions oculaires graves. H319: Provoque une sévère irritation des yeux. H400: Très toxique pour les organismes aquatiques. H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des

effets néfastes à long terme.

Autres informations

Prendre connaissance du mode d'emploi dans l'étiquette.

Mode d'emploi

Réservé aux utilisateurs professionnels.

Clause de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document.